Intervenants:

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat et chargé d'enseignement, Auteur de l'ouvrage Droit de la construction aux éditions LEXIS

Nicolas DAMAS

Professeur à l'Université de Lorraine

Jean-Pierre DUMUR

Chartered Surveyor MRICS Expert agréé par la Cour de cassation Expert près la cour supérieure de justice du Luxembourg

Organisé par : Ludovic GAUVIN

Directeur scientifique et pédagogique Responsable de la commission de droit immobilier Avocat à Angers (ANTARIUS)

Et Thierry BOISNARD
Responsable de la commission de droit commercial Avocat à Angers (LEXCAP)

Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la construction, copropriété, baux commerciaux, droit commercial

Public visé:

justice

Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Heures de formation :

13h sur les 2 jours

Lieu:

Prise en charge:

Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.

Numéro de déclaration d'existence Ce numéro ne vaut pas agrément de

Renseignements:

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

82 avenue du Maine

Courriel: virginie.mereghetti@eurojuris.fr

PROGRAMME ET HORAIRES DU JEUDI 21 MARS : ATELIERS AU CHOIX

Matin : 2 ateliers au choix : 10h / 13h00 :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 14h15/17h45 :
Actualités en droit de la construction : Qualifiants, figures, imputabilité, fondements, recours entre coobligés	Actualités en droit de la construction : Prescription, exonération, réparation, VEFA, preuve, paiement
Animé par Cyrille CHARBONNEAU	Animé par Cyrille CHARBONNEAU
Actualités des baux d'habitation : La conclusion du contrat de location Le contenu du contrat de location	Actualités des baux d'habitation : La fin du bail Les nouveautés de la procédure de résiliation et d'expulsion
Animé par Nicolas DAMAS	Animé par Nicolas DAMAS

Déjeuner à l'hôtel de 13h à 14h10

19h15 : Visite du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré suivie d'un cocktail dînatoire

PROGRAMME ET HORAIRES DU VENDREDI 22 MARS : ATELIERS AU CHOIX

Matin : 2 ateliers au choix : 9h00 / 12h30 :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 13h45/16h45 :
Actualités de la vente immobilière :	Actualités de la vente immobilière :
Le processus de formation du contrat de vente	Les conditions suspensives
Le délai de rétractation / réflexion La validité de la vente	Les droits de préemption (Mise en œuvre, effets et sanction)
Animé par Nicolas DAMAS	Les obligations respectives des parties La publicité foncière
	Animé par Nicolas DAMAS
Actualités en matière de baux commerciaux :	Actualités en matière de baux commerciaux :
Champs d'application, durée et fin du contrat,	Cession et sous-location, destination et
droit au renouvellement, refus du renouvellement,	despécialisation, contrats hors-statuts,
loyer et accessoires, rapport et accessoires,	procédures, législation et réglementation,
rapports contractuels	QPC, responsabilité professionnelle
Animé par Jean-Pierre DUMUR	Animé par Jean-Pierre DUMUR

Déjeuner à l'hôtel de 12h30 à 13h40 à l'hôtel

Objectifs:

A la fin de la formation le participant pourra prendre en charge des dossiers en droit de la construction, droit de la vente immobilière, baux d'habitation et en droit des baux commerciaux (selon les ateliers auxquels il aura assisté).

Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction ainsi gu'une attestation de participation seront envoyés à chaque participant.

Intervenants:

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat et chargé d'enseignement, Auteur de l'ouvrage Droit de la construction aux éditions LEXIS NEXIS

Nicolas DAMAS

Professeur à l'Université de Lorraine

Jean-Pierre DUMUR

Chartered Surveyor MRICS
Expert agréé par la Cour de cassation
Expert près la cour supérieure de
justice du Luxembourg

Organisé par : Ludovic GAUVIN

Directeur scientifique et pédagogique Responsable de la commission de droit immobilier

Avocat à Angers (ANTARIUS)

Et Thierry BOISNARD

Responsable de la commission de droit commercial Avocat à Angers (LEXCAP)

Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la construction, copropriété, baux commerciaux, droit commercial

Public visé:

Avocats, notaires, commissaires de justice

Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Heures de formation :

13h sur les 2 jours

Lieu:

Hôtel Océania l'Univers Tours 5, Boulevard Heurteloup - 37000 TOURS

Prise en charge:

Eurojuris a obtenu la certification QUALIOPI pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France: 11 75 375 0575 Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Renseignements:

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE 82 avenue du Maine 75014 PARIS Tél : 01 46 33 07 19

Tél: 01 46 33 07 19 Courriel: virginie.mereghetti@eurojuris.fr

Précisions horaires :

Sur la journée du jeudi 21 mars :

La formation débutera à 10h00. Un café d'accueil sera servi entre 9h45 et 10h00.

Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 17h20 à 17h45. La fin de la formation est prévue à 17h45

À 19h15 il y aura une visite du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré suivie d'un cocktail dînatoire (uniquement pour les participants inscrits aux 2 journées).

Sur la journée du vendredi 22 mars :

La formation débutera à 9h00. Un café d'accueil sera servi entre 8h30 et 9h00.

Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 16h30 à 16h45.

La fin de la formation est prévue à 16h45.

Modalités d'inscription :

Inscription:

☐ Je souhaite participer aux 2 journées com Hébergement non inclus) ☐ au Tarif Membre de 590€ HT soit 7 ☐ au Tarif Non Membre de 1 100 € H	
☐ Je souhaite participer à la journée du jeudi ☐ Tarif Membre : 350€ HT soit 420	21 mars (inclus : déjeuner) : 0€ TTC ☐ Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC
☐ Je souhaite participer à la journée du venc ☐ Tarif Membre : 350€ HT soit 420	lredi 22 mars (inclus : déjeuner) : 0€ TTC ☐ Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC
Nom :	Prénom :
Structure	N° INSEE .

Choix des ateliers du jeudi : ☐ Construction ☐ Baux d'habitation Choix des ateliers du vendredi : ☐ Vente immobilière ☐ Baux commerciaux

Conditions: Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes d'annulation confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 30 jours avant le séminaire pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées. Il est possible de s'inscrire jusqu'à 7 jours avant la formation, sous réserve de places disponibles, sauf demande expresse.

Méthode pédagogique utilisée et validation des acquis :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre les intervenants et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. Une évaluation formative sera proposée en fin de formation, avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants.

Hébergement (non inclus dans le coût de l'inscription) :

Vous pouvez réserver une chambre au Grand hôtel de Tours situé à 8 mn à pieds de l'hôtel Océania, au tarif préférentiel suivant en mentionnant le code EUROJURIS :

- Chambre confort 1 personne avec petit-déjeuner inclus 99 euros
- Taxe de séjour 2.75 euros

Tel de l'hôtel : 02 47 05 35 31 / Adresse : 9 place du Général Leclerc 37100 Tours

Contact Handicap:

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.